ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 108652

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la mobilisation de l'ensemble des professions judiciaires le 29 mars 2011 visant à défendre une justice indépendante et de qualité. Ainsi, alors que le manque de moyens humains et matériels de la justice handicape de plus en plus lourdement son fonctionnement, ces professionnels constatent chaque jour, sur le terrain, les effets de cette politique purement comptable de gestion du service public de la justice. L'allongement permanent des délais de jugement et la dégradation des conditions de jugement et d'exécution des peines ne peuvent que creuser un fossé de plus en plus large entre nos concitoyens et le service public de la justice, méfiance accentuée par le manque de garantie d'indépendance des magistrats qui caractérise notre système judiciaire. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions concrètes que le Gouvernement compte prendre afin de garantir un fonctionnement normal et optimal de la justice et répondre ainsi à la vive attente des professionnels de justice.

Données clés

Auteur : M. Michel Lefait
Circonscription : Pas-de-Calais (8e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 108652
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : Justice et libertés
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4972
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)